



La 8^e saison du *Flash Herbe à poux*

À l'aube de la saison estivale 2007, la Table québécoise sur l'herbe à poux (TQHP) est en pleine effervescence. La huitième année du *Flash herbe à poux* compte bien faire état de tout ce bouillonnement. Ainsi, vous lirez qu'à l'occasion de la journée de l'air pur, la TQHP a proposé un outil de formation gratuit sur son site Internet (www.tqhp.qc.ca). Vous découvrirez également comment l'herbe à poux constitue un bel exemple de problématique pouvant faire l'objet d'une action concertée dans une démarche de développement durable. Enfin, depuis septembre dernier, divers comités de la TQHP travaillent de manière soutenue au progrès des chantiers jugés prioritaires pour les trois prochaines années. Dans ce premier numéro de 2007, vous pourrez prendre connaissance des actions prévues.

La campagne de sensibilisation 2007 de la TQHP

Élisabeth Masson, Direction de santé publique de la Montérégie

Le 6 juin dernier, à l'occasion de la *Journée de l'air pur 2007*, la TQHP proposait un outil de formation gratuit sur son site Internet. Développé à l'origine pour les employés municipaux et les gestionnaires de vastes terrains, cet outil vise à diffuser l'expertise et les connaissances qui permettent l'identification de cette mauvaise herbe et les moyens efficaces pour la contrôler. Les avantages de l'outil sont multiples : accompagné d'un guide du formateur, il permet d'être entièrement autonome, puisque la formation peut être donnée sans soutien externe à votre organisation, et ce, à tout moment. Il sera donc utile à tous les citoyens et gestionnaires de terrains publics ou privés qui désirent, non seulement en connaître plus sur la plante, mais également contribuer à son contrôle.

Par ailleurs, la 3^e édition de la campagne de sensibilisation *L'herbe à poux, j'en NEZ assez !* battra son plein dès le 9 juillet dans toutes les régions du Québec au prise

avec l'herbe à poux. Si ce n'est déjà fait, les Directions régionales de santé publique (DSP) distribueront du matériel publicitaire d'ici peu, auprès de leurs partenaires municipaux, de même que dans le réseau de la santé (cliniques médicales, pharmacies, CSSS). Ce

matériel consiste essentiellement en un signet édité en français et un en anglais et une affiche recto-verso. On y retrouve des informations condensées et pertinentes, qui s'adresse au grand public. La TQHP invite donc tous ses partenaires municipaux à collaborer encore une fois à la mobilisation de leurs citoyens pour améliorer le contrôle de l'herbe à poux sur leur territoire. Si des signets ou des affiches

venaient à leur manquer, les partenaires sont invités à communiquer avec la DSP de leur région qui pourra les approvisionner (voir la liste des agences de santé et de services sociaux à l'adresse Internet suivante :

<http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/fr/organisa/AnnRRSSS.sf/tous?OpenView>).



Développement durable et herbe à poux : la TQHP au cœur d'une initiative transversale

Marion Schnebelen, conseillère en santé environnementale, ministère de la Santé et des Services sociaux.
Martin Daris, éco-conseiller, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le développement durable au Québec

Le développement durable est sur toutes les lèvres par les temps qui courent. Une mode, diront certains. Mais il n'en est rien ! En fait, le développement durable est le concept retenu et mis en valeur en 1987 par la commission Brundtland. Selon le rapport de la commission, le développement durable vise en quelque sorte l'atteinte d'un équilibre entre l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être de la société. Il prône également l'équité, intra et intergénérationnelle.

Au Québec, c'est le 13 avril 2006 que le gouvernement a adopté, à l'unanimité, la *Loi sur le développement durable* (LDD)¹ qui a été sanctionnée le 19 avril. Ainsi, le développement durable « s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. ». Cette loi énonce 16 principes de développement durable devant être pris en compte par l'ensemble de l'administration publique :

- accès au savoir
- efficacité économique
- équité et solidarité sociales
- internalisation des coûts
- partenariat et coopération intergouvernementale
- participation et engagement
- pollueur payeur
- précaution
- prévention
- production et consommation responsables
- protection de l'environnement
- protection du patrimoine culturel
- préservation de la biodiversité
- respect de la capacité de support des écosystèmes
- santé et qualité de vie
- subsidiarité

Une stratégie gouvernementale de développement durable qui sera adoptée, d'ici la fin décembre 2007, s'appliquera aux différents ministères, aux organismes gouvernementaux. Certaines dispositions s'appliqueront aussi aux organismes municipaux, aux organismes scolaires et aux établissements de santé et de services sociaux. À terme, les ministères et organismes devront rendre public un plan d'action de développement durable, précisant ce qui devra être mis en place pour atteindre les objectifs gouvernementaux.

L'herbe à poux : une problématique sur-mesure

En raison de ses multiples impacts, tant au plan social, économique qu'environnemental, le contrôle de l'herbe à poux est un bel exemple de problématique pouvant faire l'objet d'une action concertée, dans une démarche de développement durable.

En ce sens, la TQHP devient, en raison de la diversité de ses activités et la multitude d'acteurs impliqués, un promoteur incontournable du développement durable. À ce titre, elle propose l'élaboration d'actions en faveur du contrôle de l'herbe à poux pouvant être intégrées au plan d'action de développement durable des ministères et organismes. Un groupe de travail a donc été constitué. Dirigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), il réunit les ministères des Transports (MTQ), du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), des Affaires municipales et des Régions (MAMR), de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et Hydro-Québec. L'expertise scientifique des membres de la TQHP soutiendra les travaux du groupe. Le principal objectif est de proposer aux ministères et organismes

Impact social	Impact économique	Impact environnemental
Détérioration de la santé et de la qualité de vie des citoyens	Coûts économiques importants	Plante invasive à dissémination étendue
Dans les régions du Québec où l'herbe à poux est abondante ou fréquente, entre 11 % et 21 % des citoyens souffrent de rhinite allergique causée par son pollen (2005).	Déjà en 1992, on estimait qu'au Québec, la rhinite allergique causée par l'herbe à poux coûtait annuellement 50 millions \$ en consultation.	L'herbe à poux est influencée entre autres par : <ul style="list-style-type: none"> • le transport; • les activités agricoles; • les changements climatiques. <p>Les techniques de contrôle et les méthodes préventives doivent être respectueuses de la biodiversité et du milieu.</p>

¹ La *Loi sur le développement durable* est disponible au lien Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/loi.htm>

par l'intermédiaire du comité interministériel sur le développement durable (CIDD)², des activités facilement transposables à leurs différents milieux, de même que des indicateurs de suivi qui puissent être intégrés au plan d'action de ce dernier.

Cette approche constitue un excellent moyen pour obtenir la collaboration des membres du CIDD afin d'atteindre les objectifs de la TQHP, tout en intégrant les principes de développement durable de la Loi.

En intégrant la démarche de développement durable à ses futures activités et en partageant son savoir avec le milieu gouvernemental, la TQHP devient un acteur incontournable en matière de prévention des rhinites allergiques et du contrôle de l'herbe à poux, dans le cadre d'activités à implanter au sein de l'administration gouvernementale québécoise. Cette initiative transversale bénéficiera très certainement à la TQHP, tout en favorisant l'atteinte de plusieurs objectifs contenus dans ses plans d'action et de communication et en continuant de promouvoir ses activités à l'échelle provinciale.

Types d'actions proposées par la TQHP (à titre d'exemple)	Principes de développement durable
Prévention et contrôle de l'herbe à poux sur les propriétés ou les terrains gérés par l'administration gouvernementale : <ul style="list-style-type: none"> • application de mesures préventives (ex. : couvert végétal compétitif) • application de mesures de contrôle (ex. : arrachage, herbicide sélectif) 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et qualité de vie • Préservation de la biodiversité • Participation et engagement • Partenariat et coopération intergouvernementale • Production et consommation responsables • Subsidiarité
Sensibilisation et éducation par le biais de : <ul style="list-style-type: none"> • capsules d'information Internet • conférences • activités d'identification 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au savoir • Prévention • Participation et engagement • Partenariat et coopération intergouvernementale

Les grands chantiers de la TQHP

Renée Levaque, conseillère en santé environnementale
Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale

Comme nous l'annonçons en juin 2006 dans le *Flash herbe à poux*, de nombreux chantiers ont été identifiés par les membres de la TQHP pour les années 2006 – 2008. Regroupés au sein de petits comités, ils ont développé au cours de l'automne un plan de travail spécifique à chacun de ces chantiers. Ces plans ont permis d'élaborer le Plan d'action de la TQHP pour les années mentionnées. Dans les lignes qui suivent, nous vous présentons les principaux chantiers et les activités qui seront réalisées en 2007.

Comité changements climatiques

Ce comité a pour but de promouvoir la diffusion de l'information sur l'impact des changements climatiques sur l'herbe à poux et de surveiller sa distribution géographique au Québec. Le comité est composé de représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), du MTQ, du MAPAQ et des directions de santé

publique de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord et de la Montérégie. Considérant que la distribution géographique de l'herbe à poux est en expansion et sa production de pollen possiblement influencée par les concentrations de CO₂, il importe de documenter l'ampleur du phénomène. Cette année, le comité mettra à jour les connaissances relatives à l'influence des changements climatiques sur l'herbe à poux; fera état des recherches en cours, tant au Québec qu'au Canada; enrichira les herbiers quant à la distribution géographique de l'herbe à poux dans les herbiers au Québec; et finalement, développera une stratégie de partage et de transfert de ces informations pour les partenaires et la population.

Comité d'appui à l'agriculture

L'objectif de ce comité est de promouvoir la diffusion d'information sur les moyens de contrôle de l'herbe à

² Depuis 1991, le CIDD a participé à la mise en œuvre du développement durable dans l'appareil gouvernemental, notamment lors de l'élaboration des principes de développement durable et de la stratégie gouvernementale de développement durable.

poux en agriculture et d'encourager la recherche sur les méthodes de contrôle autre que l'utilisation des herbicides. Le comité est composé de représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), d'AAC, du réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) et du MAPAQ. Reconnu par le programme de soutien financier Prime-Vert, qui a fait de l'herbe à poux une priorité de recherche, le comité entend, au cours de l'année 2007, susciter la recherche dans les pratiques culturelles et soutenir la réalisation d'un document synthèse sur le contrôle biologique de l'herbe à poux dans les cultures.

Comité communication

Ce comité tient à augmenter la participation des acteurs-clés dans la lutte contre l'herbe à poux. Il est composé de représentants du MSSS, du MDDEP, du MTQ et des DSP de la Côte-Nord, de l'Estrie, de la Mauricie et Centre-du-Québec, de Montréal et de la Montérégie. Afin de réaliser son objectif, le comité prévoit favoriser l'adoption de plans d'action de lutte intégrée à l'herbe à poux sur les territoires municipaux du Québec, par le biais de représentations auprès d'instances municipales et par leur présence lors de congrès ou de symposiums à l'intention du monde municipal. Le comité verra à rédiger des articles et des capsules destinés aux bulletins municipaux. De plus, il produira le *Flash Herbe à poux* et aura comme objectif de maintenir et d'accentuer la collaboration avec les municipalités dans le cadre, notamment, de sa campagne de sensibilisation. Il tient également à diffuser prochainement les résultats de *l'Étude sur les coûts de santé associés à la rhinite allergique imputables à l'herbe à poux*.

Dès l'automne, le comité s'attaquera à l'élaboration de nouveaux outils de communication en vue de la campagne grand public de 2008. De plus, afin d'assurer une meilleure diffusion de l'information, une partie du site Internet de la TQHP, destinée à la population, sera traduite en anglais. Enfin, le comité collaborera de très près avec les autres comités de la Table dans leurs activités de communication.

Comité Projet Herbe à poux 2007-2010

À quel point l'application d'un plan de contrôle concerté et structuré de l'herbe à poux sur un territoire municipal peut-elle influencer la santé des personnes allergiques à cette plante ? C'est la question à laquelle entend répondre, évidences à l'appui, le comité *Projet Herbe à poux 2007-2010*. À cet effet, il mettra en place, pour quatre ans, un projet de démonstration sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en Montérégie. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu servira de territoire de comparaison. Par la contribution de tous les acteurs du milieu, le comité vise à améliorer la qualité de l'air sur le territoire de Valleyfield, contribuant ainsi au mieux-être des citoyens allergiques au pollen de l'herbe à poux soit.

Le projet est novateur en ce qu'il combine à la fois recherche et mobilisation d'une communauté. Un volet santé, incluant une enquête auprès de personnes allergiques, un volet surveillance pollinique, un volet inventaire de la plante, tant en milieu urbain que rural, sont actuellement en cours d'implantation dans les territoires d'étude. Un volet de mobilisation communautaire sera mis en place uniquement à Salaberry-de-Valleyfield. Ne manquez pas la prochaine parution du *Flash Herbe à poux* pour en savoir plus sur la composition et les activités de ce comité au courant de l'été 2007.



Le Flash Herbe à poux est réalisé par la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
Rédaction : Martin Daris, Renée Levaque, Élisabeth Masson, Marion Schnebelen
Coordonnatrice / Rédactrice en chef : Renée Levaque
Révision des textes : Ginette Langevin, Francine Hubert, Élisabeth Masson, Jean-Pierre-Beaumont
Mise en page : Atelier Infograph